

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

10, route de Técou

81600 TECOU

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : accueil@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Travaux de rénovation énergétique de l'école de Las Peyras à Rabastens - Tranche 2B

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Ecole Las Peyras de Rabastens

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 45331000-6 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 45331000-6 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

lot n°2 : CPV principal : 09310000-5 Electricité

lot n°3 : CPV principal : 45442100-8 Travaux de peinture

lot n°4 : CPV principal : 45421000-4 Travaux de menuiserie

lot n°5 : CPV principal : 45223220-4 Travaux de gros œuvre

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires. Les prix sont fermes et actualisables.

Le marché débute à sa notification pour une durée de 9 mois dont 1 mois de préparation.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 CVC

Lot n°2 Electricité

Lot n°3 Peinture menuiseries bois

Lot n°4 Menuiseries extérieures Bois

Lot n°5 Gros œuvre

Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats sont interdites.

Les variantes exigées suivantes **doivent obligatoirement être chiffrées par les candidats :**

Concernant le lot n°1 CVC :

Les candidats doivent présenter des propositions de prix pour les variantes exigées suivantes :

Variante exigée n°1 : Ventilation de confort de la salle d'évolution 1 et 2

Variante exigée n°2 : Amélioration du confort d'été de la halle d'activité

Variante exigée n°3 : Climatisation des salles d'activité 1 et 2, bibliothèque et ludothèque

Variante exigée n°4 : Système de commande centralisée

Le chiffrage de l'offre de base **et** des variantes exigées précitées est **obligatoire** en cas de réponse sur les lots concernés.

Retenue de garantie :

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %

Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Avance :

L'avance obligatoire est possible. A minima, son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Une garantie à première demande pour le versement de l'avance est exigée.

Conditions relatives au marché :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Procédure : MAPA ouvert**Visite sur site**

Chaque candidat devra obligatoirement s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler. L'absence de visite par le candidat rend son offre irrégulière.

Pour pouvoir faire la visite, les candidats devront s'adresser au plus tôt à :

Paul-Eric COLLONGE au 07 88 64 79 69 ou paul-eric.collonge@gaillac-graulhet.fr

Les dates de visite possibles sont :

Mercredi 22/10-14h00

Mardi 28/10-14h00

Chaque concurrent devra obligatoirement joindre le certificat de visite à son offre.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

- 1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**
- 2. Critère Valeur technique pondéré à 55 sur 100 points.**
 - 2.1. Sous-critère Adaptation des moyens humains et matériels dédiés tout le long de la prestation pondéré à 15 points sur 55 points.**
 - 2.2. Sous-critère Pertinence de la méthodologie détaillée d'exécution vis à vis des prestations pondéré à 20 points sur 55 points.**
 - 2.3. Sous-critère Qualité et pertinence des matériels et/ou matériaux proposés pondéré à 15 points sur 55 points.**
 - 2.4. Sous-critère Adaptation du planning de l'entreprise vis à vis des impératifs de délais pondéré à 5 points sur 55 points.**
- 3. Critère Pertinence de la démarche pour limiter l'impact environnemental durant la réalisation des prestations pondéré à 5 sur 100 points.**

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **25-33-PAT**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/10/2025

Date limite de réception des offres : 04/11/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -

Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr